**LETTRE AUX PARENTS ET AUX MEMBRES DU PERSONNEL**

|  |
| --- |
| **Concernant les lettres aux parents et aux membres du personnel :*** Aucune lettre ne devrait être envoyée si le diagnostic n’a pas été confirmé par un test de laboratoire.
* Les MADO doivent toujours être signalées à la DSPublique afin qu’elle valide la démarche.
* Aucune lettre ne devrait être envoyée sans l’accord préalable de la DSPublique.
 |

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Service de garde ou école : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Objet : Giardiase**

Chers parents,

Chers membres du personnel,

Une personne du service de garde ou de l’école a reçu un diagnostic de giardiase. Cette maladie est causée par un parasite intestinal. Vous trouverez ci-joint de l’information sur cette maladie.

Si un enfant présente de la diarrhée, il devrait rester à la maison si :

* Il est trop malade pour participer aux activités du service de garde ou de la classe.
* La diarrhée a été accompagnée de 2 vomissements ou plus au cours des 24 dernières heures.
* Il fait de la fièvre.
* Il y a présence de mucus ou de sang dans ses selles.
* Il est incapable d’utiliser les toilettes pour chacune de ses selles (incontinent).
* Il porte des couches (il pourra revenir après l’épisode aigu s’il va bien et que ses selles sont contenues dans la couche).

Nous sommes déjà intervenus auprès de personnes qui présentaient des symptômes, mais d’autres cas se sont déclarés.

En conséquence, il est important que toutes les personnes (enfants ou adultes) qui présentent des symptômes consultent un médecin pour que des tests sur les selles soient faits. Apportez cette lettre lors de la consultation. Elle pourra orienter les interventions du médecin.

Si des tests sont faits sur les selles et confirment le diagnostic de giardiase, s’il vous plaît, informez-en le service de garde ou l’école.

Merci de votre collaboration,

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

 (en lettres moulées)

Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

p. j. Renseignements et conseils

**Giardiase**

**Renseignements et conseils**

**Qu’est-ce que la giardiase?**

La giardiase est une infection intestinale causée par un parasite appelé *Giardia lamblia*. Elle peut causer des selles fréquentes, pâles, graisseuses ou malodorantes, des gaz, des crampes abdominales et un ballonnement. Toutefois, la giardiase ne cause souvent pas de symptômes.

**Comment se transmet-elle?**

La giardiase se transmet par ingestion de parasites présents dans l’environnement contaminé, par exemple lorsque des mains ou des objets contaminés sont portés à la bouche. La giardiase peut aussi se transmettre par ingestion d’eau contaminée (ex. : eau de baignade).

**Comment la détecter?**

Des tests sur les selles doivent être faits et des parasites doivent être trouvés dans les selles pour confirmer la maladie.

**Comment la giardiase est-elle traitée?**

La giardiase est traitée par des antibiotiques donnés par la bouche.

Seules les personnes qui ont des symptômes et chez qui on a trouvé des parasites dans les selles ont besoin d’un traitement. Lorsqu’ils ne sont pas traités, les symptômes peuvent durer plusieurs semaines.

Les personnes ne présentant pas de symptômes n’ont pas besoin de tests sur les selles ni de traitement.

**Comment prévenir la giardiase?**

On peut prévenir la maladie en appliquant les mesures d’hygiène habituelles;

* En se lavant les mains :
* après être allé aux toilettes;
* après avoir changé la couche d’un enfant;
* après avoir aidé un enfant à aller aux toilettes;
* avant de manipuler des aliments;
* après avoir manipulé des œufs, de la viande et de la volaille crus;
* après avoir touché un animal ou son environnement;
* avant de manger.
* En appliquant les règles de sécurité des aliments. Pour ces règles, voir le *Guide des bonnes pratiques d’hygiène et de salubrité alimentaires* publié par le MAPAQ : [Guide des bonnes pratiques d'hygiène et de salubrité alimentaires (gouv.qc.ca)](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guidemanipulateur5.pdf).
* En nettoyant et en désinfectant fréquemment les surfaces contaminées, en particulier la table à langer, les toilettes, comptoirs et robinets de la salle de bain, les jouets des enfants.
* En évitant de boire de l’eau à l’occasion de la baignade.